



Ministère de la réforme de l'Etat, de la décentralisation  
et de la fonction publique

# Les conditions de vie au travail (CVT)

**Présentation aux  
organisations syndicales**  
14 novembre 2013



## Les conditions de vie au travail : cadrage

***Les conditions de vie au travail recouvrent des éléments multiples, qui touchent les agents individuellement comme collectivement et permettent, à travers le choix des modalités de mise en œuvre de l'organisation du travail, de concilier des conditions de vie et de travail des agents et la qualité du service public.***

***L'amélioration des conditions de vie au travail est une démarche qui regroupe toutes les actions permettant d'assurer cette conciliation.***

# Les conditions de vie au travail : périmètre possible

## **TRAVAIL**

*Contenu et organisation du travail  
Accompagnement du changement  
Conciliation vie privée- vie  
professionnelle*

## **RELATIONS**

*Sociales et professionnelles  
Reconnaissance  
Participation aux décisions*

## **CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL**

## **ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL**

*Santé et sécurité au travail  
Conditions de travail  
Prévention des RPS  
Prévention de la pénibilité  
Transports et déplacements*

## **FORMATION**

**PROFESSIONNELLE**  
*Acquisition de compétences  
Accompagnement à la mobilité  
Accompagnement et évolutions de  
carrière*

# Des chantiers liés aux CVT déjà engagés dans l'agenda social 2012/2013

## 1. **Egalité professionnelle :**

- signature du protocole d'accord du 8 mars 2013,
- trois réunions du comité de suivi, sur la déclinaison ministérielle et inter-fonction publique,

## 1. **Prévention des risques psychosociaux,** signature du protocole d'accord le 22 octobre 2013, dans le prolongement de la mise en œuvre de l'accord-cadre SST du 20 novembre 2009 et renforcement des **moyens des CHSCT.**

# Un chantier spécifique en cours dans l'agenda social 2012/2013, à poursuivre

## Qualité du dialogue social

- Concertation sur le projet de circulaire d'application du décret 82-447 du 28 mai 82 modifié relatif à l'exercice du droit syndical dans la FPE,
- Carrière des agents investis d'un mandat syndical,
- Concertation sur l'organisation des élections professionnelles (4 séances prévues),
- Charte du dialogue social (une séance de travail le 4 février dernier, une autre prévue en décembre 2013),
- Concertation sur le projet d'arrêté de la ministre de la FP sur l'utilisation des TIC par les OS,
- Décret en cours sur les moyens syndicaux CCFP.

# Un chantier spécifique prévu début 2014

## **Favoriser l'existence d'une fonction publique reflétant mieux la diversité de notre société :**

Projet de charte pour la promotion de l'égalité et la lutte contre les discriminations soumise à la FS3 le 12 novembre (révision de la charte de 2008 pour la promotion de l'égalité),

- S'assurer, dans le respect du principe d'égalité, de la diversité dans le recrutement,
- Mieux prendre en compte le handicap (recrutement notamment dans l'encadrement supérieur, sensibilisation/formation des cadres et collègues, accompagnement pour une meilleure insertion dans l'environnement professionnel)
- Favoriser l'accueil d'apprentis dans la fonction publique, à tous les niveaux hiérarchiques.

## Les chantiers liés aux CVT proposés dans l'agenda social 2013/2015

14 novembre :  
**cadrage des chantiers**

Nov. 2013 – février 2014 :  
**prévention de  
la pénibilité** (6 séances)

Février – fin avril 2014 :  
**gestion des âges  
de la vie** (GDAV)  
(6 séances)

à partir du  
2e trimestre 2014 :

**qualité de vie au travail**  
(pratiques managériales/  
conciliation des temps/  
expression des agents).

dispositifs et outils de la  
**formation professionnelle**  
tout au long de la vie

# Les chantiers liés aux CVT proposés dans l'agenda social

## Prévention de la pénibilité (1/2)

### Cadre de la négociation

#### AGENDA SOCIAL

Amélioration des conditions de vie au travail

Réunion de lancement

14 novembre 2013

### Objectifs de la négociation



Améliorer la protection de la santé des agents et leur maintien dans l'emploi :

- Traçabilité
- Connaissance et prévention des risques

### Périmètre de la négociation

1 Pénibilité au travail

2 Inaptitude et reclassement

### Calendrier



Ouverture de la concertation avec les OS le 25 novembre 2013



Finalisation des discussions : premier trimestre 2014



# Les chantiers liés aux CVT proposés dans l'agenda social

## Prévention de la pénibilité (2/2)

La concertation aura notamment pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- 1 Comment identifier les postes exposés à des facteurs de pénibilité ?
- 2 Comment associer les acteurs de la prévention et l'encadrement à la démarche de traçabilité des agents aux facteurs de pénibilité ?
- 3 Comment mettre en place des plans de prévention de la pénibilité dans les services ?
- 4 Comment prendre en compte les expositions aux facteurs de pénibilité dans les parcours professionnels ?
- 5 Quels outils d'accompagnement des administrations et des agents convient-il de créer ?
- 6 Comment accompagner les agents reconnus inaptes à leur poste de travail ?

# Les chantiers liés aux CVT **proposés** dans l'agenda social : la gestion des âges de la vie (GDAV)

## La gestion des âges de la vie

ou comment offrir aux agents un parcours professionnel riche et diversifié, tout au long de leur carrière, en lien avec l'allongement de la vie professionnelle :

- rendez-vous de carrière,
- formation professionnelle tout au long de la vie professionnelle,
- conditions de travail en milieu intergénérationnel et apports spécifiques d'une génération à une autre,
- temps partiel adapté.

# Les chantiers liés aux CVT **proposés** dans l'agenda social : pratiques managériales et expression des agents

## Pratiques managériales et expression des agents :

Une séance de travail le 21 novembre 2012 sur la place et le rôle du cadre intermédiaire (état des lieux et premières pistes de travail)

- redonner plus d'autonomie et de marge de manœuvre aux agents et notamment aux cadres,
- favoriser le dialogue et les échanges sur le travail et au sein des équipes de travail,
- définir le cadre d'expression des agents, tant sur le contenu de leur travail que sur son organisation (espaces de dialogue),
- charte des temps, encadrement des conditions de recours au télétravail.

# Un chantier spécifique à poursuivre dans l'agenda social 2013/2015 : la formation professionnelle tout au long de la vie (FPTLV)

Deux séances de concertation en 2013 :

- 26 février 2013 - état des lieux et bilan chiffré de la FPTLV depuis 2007 (déclinaison du protocole du 21 novembre 2006),
- 8 avril 2013 - des propositions regroupées en trois thèmes :
  - faire de la FPTLV un sujet de dialogue social,
  - améliorer l'accès des agents à la FPTLV,
  - développer les qualifications des agents.

Les questions de la FPTLV seront abordées également dans le cadre de la GDAV et de la pénibilité.

# Une méthode de travail pour la concertation poursuivie et amplifiée

## Pour chaque chantier :

1. Définition et périmètre du thème,
2. Etablissement d'un diagnostic partagé,
3. Plan d'actions,
4. Définition des modalités de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre, suivi des déclinaisons ministérielles et inter-fonction publique (notamment via les conférences de GPRH et les réunions des réseaux).

Un bilan annuel présenté et débattu en juin 2014 et juin 2015 devant les OS.